ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

Encyclopédie berbère

30 | 2010
30 | Maaziz – Matmata

Mappalia

J.-M. Lassere

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/451
DOI : 10.4000/encyclopedieberbere.451
ISSN : 2262-7197

Éditeur
Peeters Publishers

Édition imprimée
Date de publication : 29 décembre 2010
Pagination : 4568-4573
ISBN : 978-90-429-2367-6
ISSN : 1015-7344

Référence électronique
J.-M. Lassere, « Mappalia », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 30 | 2010, document M35a, mis en ligne le 22 septembre 2020, consulté le 18 octobre 2020. URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/451 ; DOI : https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.451

Ce document a été généré automatiquement le 18 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Mappalia

J.-M. Lassere

1 Le terme, attesté au pluriel dans la littérature antique et dans les sources épigraphiques (le singulier *mapale* ou *mappale* n'apparaît que chez Valerius Flaccus, II, 460, et dans le poème tardif d'Ausone, *Odyssée,* 16), désigne indubitablement une habitation rustique, légère et démontable pour être transportée. Mais établir l'étymologie du mot présente de grandes difficultés. Certains savants ont été tentés par un rapprochement avec *magalia, magara, megara,* un mot punique qui pourrait être la transcription de **magor,* ou **megor,* « résidence », « lieu habité ». Le mot *mager* (sous la forme *magar* dans Diodore, XXII, 7, et Isidore de Séville, *Orig.,* XV, 12) est signalé (sans doute au V s.) par Placidus, *Corpus Glossariorum Latinorum,* V, 82, 18, qui précise : *mager punica lingua uilla dicitur.* Ce terme serait dérivé d'une racine *GWR,* « résider ». Les linguistes hésiteront peut-être à passer ainsi d'une palatale à une explosive. Une autre étymologie a été proposée par E. Müller-Graupa, *Philologus,* 73, 1914, p. 314 et sq., et par E. Lewy, *Kuhn Zeitschift,* 59, 1932, p. 190, à la faveur d'un rapprochement avec *mappa,* serviette, étoffe, un mot qui selon Quintilien (I, 5, 57) serait également punique ; cette origine aurait la faveur des latinistes. Habitations démontables faites d'une matière textile, les *mappalia* seraient alors assimilables à des tentes. Mais peut-on écarter une étymologie berbère ? (Voir *infra,* Note linguistique complémentaire de S. Chaker).

2 Les auteurs classiques, historiens (Salluste, Tacite), poètes (Virgile, Silius Italicus, Martial), les linguistes et les grammairiens (Probus, Servius) ou les auteurs techniques (Pline ou Frontin), ont laissé des témoignages d'inégal intérêt sur les *mapalia.* Pomponius Mela, I, 41, insiste sur le caractère rural de ces demeures : « il n'y a absolument aucune ville aux alentours [il décrit alors la Cyrénaïque], mais des habitations *(domicilia)* qu'on appelle des *mapalia* ». Cette indication rejoint celle de Salluste (*Jug.,* 46, 5) qui montre les officiers *(praefecti)* du roi s'avancer *ex oppidis et mapalibus,* « depuis les bourgades et les *mapalia* ». Nos auteurs font d'abord des allusions au caractère mobile de ces installations, tel Tite Live (XXIX, 31,8) qui signale la fidélité à Masinissa de quelques clans de Numides qui, en 204 aC, suivent le roi dans sa retraite, avec leurs *mapalia* et leurs troupeaux, qui constituent toute leur richesse. Pline, V, 22,

précise que c'est sur des chariots qu'ils les transportent. Les auteurs anciens sont unanimes pour lier les *mappalia* à une culture pastorale et nomade.

3 Deuxième indication, sur la matière dont ces habitations sont faites. Contrairement à ce qu'on pourrait inférer d'une hypothétique étymologie à partir de *mappa,* toutes nos sources signalent l'utilisation de végétaux, essentiellement des roseaux et des joncs (Silius Italicus, XVII, 88-89 ; Pline, XVI, 178), et du chaume pour la couverture (Lucain, IX, 945). Il n'est pas impossible cependant, comme l'avait avancé Gsell (*HAAN,* V, p. 224-225), que les populations sédentarisées aient réservé les graminées à la couverture de constructions plus solides dont les murs étaient en pierres, tout en conservant l'ancien vocable. Ces logements succincts auraient même servi de casernements aux troupes numides, ce qui permit à Scipion (le futur Africain), le vent aidant, d'incendier le camp de Syphax en 203 (T. L., XXX, 5, 7-10).

4 D'après les sources littéraires, on peut grouper, selon leur forme, les *mappalia* en deux séries : d'abord celles qui sont rondes et, pour employer l'image utilisée par s. Jérôme (*Comm. in Amos,* préface), semblables à des fours *(furnorum similes).* D'autres sont de forme allongée, comme des barques renversées ; c'est la description que donne Salluste : « avec leur forme allongée et les flancs recourbés qui leur servent de toit, elles ressemblent aux carènes des navires » (Jug., XVIII, 8, trad. A. Ernout, CUF). Une autre indication nous vient de Caton cité par Festus : il n'y a rien de secret à l'intérieur *(in quibus nihil est secreti),* ce qui peut s'entendre d'une installation à une seule pièce commune à tous ceux qui l'habitent. Mais on peut soupçonner une évolution sémantique : Caton, dans un passage des *Origines* conservé par Servius, *in Aeneid.,* l, 421, et par Festus, signale que les *mappalia* sont comme des enclos *(cohortes)* arrondis ; on reconnaît là la cour fermée, qui protège la maison traditionnelle et le bétail qu'on y met à l'abri pour la nuit.

FIG. 1. REPRÉSENTATION D'UNE HUTTE CONIQUE SUR LA MOSAÏQUE D'EL-ALYA (TUNISIE).

5 Quelques monuments antiques nous offrent des représentations figurées de cabanes de chaume ou de sparterie : la mosaïque d'El-Alya, découverte au sud de Mahdiya, apporte ainsi deux exemples de huttes coniques, assez étroites, dont la couverture très haute est pointue (fig. 1) ; mais la mosaïque donne l'impression d'installations d'une superficie très réduite, qui pourraient être de simples abris pour les heures chaudes, ou le poste d'un gardien. Du même genre est la représentation délabrée qu'on voit sur un

sarcophage provenant de Skikda (Philippeville), mais le toit, toujours en forme de cône, est beaucoup moins élevé (fig. 2) ; un autre pavement, retrouvé à *Uthina* (Oudhna, en Tunisie), montre une sorte de tente, de plan quadrangulaire, au toit à double pente (fig. 3) ; le matériau est difficilement discernable, mais pourrait être un tissu. On peut encore voir une petite hutte arrondie, sans doute en chaume, sur la célèbre mosaïque « du seigneur Julius », de Carthage, qui date du IV s. (fig. 4) ; ce type de cabane évoque tout à fait la description de s. Jérôme, mais son échelle, comparée à celle du chien qui lui est attaché, permet de douter de sa destination ; peut-être est-ce une niche, mais en forme de *mappale.*

6 Les sources antiques associent les *mappalia* à divers peuples. Ainsi les Puniques, selon Festus *(mappalia casae Poenicae appellantur) ;* Caton *(mapalia, ubi habitant Poeni) ;* et Martial (VIII, 53 (55), 3). Mais aussi les *Afri* (s. Jérôme : *casae … quas Afri appellant mapalia*) ; les Numides (Salluste, Pline, Tacite (*Ann.* III, 74, 3), Probus, *ad Georgicas,* III, 329) ; les Gétules (Servius, *ad Aeneid.,* IV, 40) ; enfin les Maures (Servius, dans deux commentaires, *ad Aeneid.,* IV, 259, et *ad Georgicas,* III, 340 ; dans ce dernier passage, il précise qu'il s'agit de Maures qui habitent au désert : *in eremo*). Donc, à prendre ces ethnonymes à la lettre, un peu tous les habitants de l'Afrique. En fait, quelle valeur accorder à ces noms de peuples quand on voit Servius confondre les Maures et les Gétules ? Il est préférable de ne pas prendre ces indications à la lettre, et d'admettre que sous ces diverses dénominations les auteurs anciens visent les autochtones de l'Afrique en général. Plus gênantes sont les affirmations qui rattachent expressément les *mapalia* aux Puniques. Mais elles émanent d'un poète espagnol qui n'a jamais visité l'Afrique et qui utilise *Poenus* pour la capacité d'évocation du terme, et de commentaires tardifs, où *Poeni* n'a certainement pas le sens précis qu'on lui aurait donné sous la République (à la même époque *Maurus* n'est plus lié à la Maurétanie). En fait, l'explication se trouve probablement dans un vers où Silius Italicus (XV, 418) raconte la fondation de Carthage : « Les Tyriens avaient entrepris de fonder sur les *mapalia* une ville nouvelle », c'est-à-dire en un endroit où il n'y avait eu que des établissements de Libyens.

Fig. 2. PARTIE DROITE DU SARCOPHAGE DE PHILIPPEVILLE : HUTTE EN SPARTERIE.

7 L'épigraphie ne nous a fourni qu'une seule occurrence du terme, dans l'inscription de l'Henchir Mettich, datée de l'année 117 pC, qui mentionne la *Villa Magna Variani siue Mappalia Siga* (*CIL,* VIII, 25902 ; Z. Ben Abdallah, *Inscr. lat. païennes du Bardo,* n° ? 388). Elle témoigne de la coexistence d'une demeure seigneuriale, la *Villa Magna* de Varianus (peut-être celle du sénateur Lurius Varus, au jugement de F. Jacques) et des gourbis, *'mappalia,* du village libyen de *Siga,* dont le nom semble sémitique et d'origine sans doute carthaginoise. S'agit-il d'un toponyme ancien, antérieur à l'attribution des terres à un citoyen romain, ou du nom dont on désignait le hameau de cabanes où habitaient les *coloni* du domaine qui, jouissant d'un droit de *possessio* bien connu par ailleurs, ont de toute évidence abandonné la vie nomade. Un autre exemple de domaine est apporté, dans la région de *Calama* (Guelma), par la lettre 66 d'Augustin, qui en reparle dans le traité *Contra litteras Petiliani,* II, 83, 184 et 99, 228 ; les *Mappalienses* de l'endroit (qui constituent une paroisse, la *diocesis mappaliensis,* déjà citée dans les actes du concile de Carthage de 297) parlent le punique et avaient été rebaptisés par un évêque donatiste. Dans ces deux cas les *mapalia* seraient des demeures rurales fixes, mais sans doute succinctes et pauvres. On est fortifié dans cette interprétation par la mention de *mapalia* dans la toponymie urbaine, du moins celle de Carthage où est attestée une *uia Mappaliensis* où résidait, au temps de s. Cyprien, le procurateur Macrobius Candidianus (*Passio Cypriani,* 5). Cette rue devait traverser un faubourg populaire (ou y aboutir), peuplé à l'origine de ruraux émigrés à la ville. Le nom perdure au Ve s., quand une amie de la noble chrétienne Megetia s'y rend pour s'acquitter d'un voeu fait au bienheureux martyr Cyprien (*De miraculis* s. *Stephani,* II, 2, 9). TI est encore dans l'usage au siècle suivant comme en atteste Victor de Vita, *Hist. de la persécution vandale,* I, 16 : *qui locus Mappalia uocitatur.*

Fig. 3. Mosaïque d'Oudhna *(Uthina)* : tente.

8 La science récente a consacré assez peu de recherches aux *mappalia.* Quelques études ont rappelé que des installations modernes (et peut-être encore contemporaines) offrent des ressemblances avec les *mappalia.* Ch. Le Cœur insiste sur leur dispersion au Sahara, depuis le Tibesti jusque chez les Peul et les Songhai, ce que confirme G. Marcy. Ces deux auteurs les rapprochent des nouala du Maroc (allant parfois jusquà proposer de ce mot une étymologie latine). E. G. Gobert signalait en 1938 le *khoss* que l'on pouvait voir à Zarzis : « une habitation rectangulaire, de trois mètres sur quatre à peu près, faite d'une armature de bois d'olivier et de jerids [des palmes], sur laquelle sont assujetties des nattes de sorgho ». Cette courte étude rappelle aussi l'existence d'habitations du même type en divers endroits du continent africain, près de la mer Rouge, au Tibesti, et jusque chez les Hottentots. Ces questions ont été brièvement examinées par Ph. Leveau, *Caesarea de Maurétanie,* p. 235, n. 91.

9 Sur le mot *mapale, mapalia* a été forgé un anthroponyme, *Map(p)alicus,* à vrai dire très peu attesté : un certain Mappalicus élève à *Ammaedara* (Haïdra, Tunisie) la tombe de sa fille Aegia (*CIL,* VIII, 11550) ; à Lambèse est connue une Julia Mapalica, veuve d'un soldat de la légion *111 Augusta* (*CIL,* VIII, 3224) ; enfm le martyr Mappalicus, qui souffrit en 250, et dont le souvenir est conservé par le martyrologe de Carthage à la date du 15 ou du 13 avant les calendes de mai (17 ou 19 avril) et par trois lettres de s. Cyprien (X, 4, 1 ; XXII, 2, 2 ; XXVII, 1, 1). Ce chrétien dont le nom évoque un milieu modeste et traditionnel s'est peut-être adressé en latin au proconsul lors de son procès (première lettre), et savait peut-être écrire (troisième lettre).

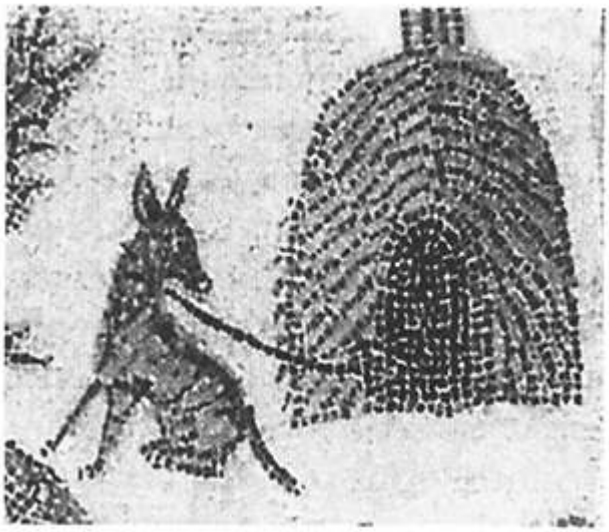

Fig. 4. Petite installation en chaume sur la mosaïque du Seigneur Julius (Carthage).

BIBLIOGRAPHIE

BABELON (E.), art. Mapalia dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. des Antiquités.,* t. III, 2, p. 1592-1593.

CAMPS G., « Pour une lecture naïve d'Hérodote. Les récits libyens (IV, 168-199) », *Storia della Storiografia,* 1987, 7, p. 38-59 [cf. p. 53-54].

Corpus Glossariorum Latinorum, éd. G. GOEIZ, 7 vol. Leipzig, Teubner, 1888-1923.

GOBERT (E. G.), Les « mapalia », *Rev. Tunisienne,* 1938, p. 343-345.

GSELL, (S.), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* t. V, 1920, p. 219-223 ; 243-244.

JACQUES (F.), « L'origine du domaine de la Villa Magna Variani id est Mappalia Siga (Henchir Mettich) : une hypothèse », *AntAfr,* 29, 1993, p. 63-69.

LE CŒUR (C.), Les « mapalia » numides et leur survivance au Sahara, *Hesperis,* 1937, p. 29-45 (reproduit tous les textes).

LEVEAU (Ph.), *Caesarea de Maurétanie,* Coll. EFR, vol. 70, Rome, 1984.

MARCY (G.), « Remarques sur l'habitation berbère dans l'Antiquité. À propos des « mapalia » », *Hesperis,* XXIX, 1942, p. 23-40.

MARTINIÉ (J.), « À propos des mappalia », *Hesperis,* XXXVI, 1949, p. 446-447 (avec, p. 448-450, les critiques de R. Thouvenot).

MARTINO MAGALHAES (M.) et SERTA (C. A.), « Mapalia, lo spazio urbano e il nomadismo », *L'Africa Romana,* X, 1, 1994, p. 499-502.

INDEX

Mots-clés : Carthage, Punique